



Complément au 11^e Appel à collaboration – Enseignement pour Adultes : Actualisez, enrichissez et mutualisez !

Cette circulaire abroge et remplace la(les) circulaire(s) : 9397, 8797, 8639, 8391, 7766, 7407, 6645

Type de circulaire¹	Circulaire informative	Validité	du 06/01/2026 au 08/02/2026
Documents à renvoyer	oui, voir contenu de la circulaire		
Résumé	La circulaire lance le complément au 11 ^e appel à collaboration pour actualiser, enrichir et mutualiser des modules pédagogiques hybrides dans l'Enseignement pour Adultes, axés sur les matières générales du CESS et du complément CESS. Les enseignants sélectionnés pour actualiser des modules recevront une rétribution de 20 périodes et bénéficieront d'un accompagnement sur mesure. L'arrêté du 8 septembre 2022 en fixe les modalités d'organisation et les principales balises permettant leur mutualisation.		
Mots-clés	Appel à collaboration ; Service général du Numérique éducatif (SGNE) ; e-learning ; Enseignement pour Adultes ; enseignement hybride ; numérique éducatif; modules d'apprentissage en ligne.		

Établissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Wallonie-Bruxelles Enseignement	Ens. libre subventionné
	Ens. officiel subventionné	Libre confessionnel Libre non confessionnel
Unités d'enseignement	Enseignement pour adultes secondaire Enseignement pour adultes secondaire en alternance	

¹ Il existe actuellement quatre types de circulaire : la **circulaire urgente** (rouge), la **circulaire de rentrée** (bleu), la **circulaire d'instruction** (vert) et la **circulaire informative** (gris).

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Service général du Numérique éducatif, Nathalie BOLLAND, Directrice générale adjointe f.f.

Personne(s) de contact concernant la circulaire

Nom, prénom	SG/DG/Service	Téléphone et email
Bols Françoise	Service général du Numérique éducatif	appel.ea@cfwb.be

Remarques concernant la publication de la circulaire

Pour des raisons d'ergonomie de lecture, cette circulaire n'est pas rédigée en écriture inclusive mais elle s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement
Service général du Numérique éducatif

Complément au 11^e Appel à collaboration

**Enseignement pour Adultes :
Actualisez, enrichissez et
mutualisez !**

Mot d'introduction

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du décret du 16 avril 1991 relatif à l'Enseignement pour Adultes, et conformément à l'arrêté du 8 septembre 2022, la Fédération Wallonie-Bruxelles poursuit son engagement en faveur de l'enseignement hybride.

*Le Service général du Numérique éducatif (SGNE) lance un **appel à collaboration** destiné à enrichir l'offre pédagogique numérique et à garantir la conformité des ressources existantes aux standards actuels. Cet appel porte spécifiquement sur l'**actualisation**, l'**enrichissement** et la **mutualisation** de modules de cours existants. Chaque module concerné correspond à deux périodes de cours, et chaque enseignant sélectionné bénéficiera d'une rétribution de **20 périodes** par module remis à niveau.*

Pour toute question, l'équipe du SGNE est à votre disposition à l'adresse appel.ea@cfwb.be.

Merci pour votre engagement et votre créativité.

Nathalie Bolland

Directrice générale adjointe f.f.

Service général du Numérique éducatif

Administration générale de l'Enseignement



Table des matières

Mot d'introduction.....	2
Table des matières.....	3
Abréviations et acronymes	4
Dates importantes et échéances.....	5
Documents à renvoyer.....	5
Personnes à contacter	6
Lexique	7
Rejoignez cet appel à collaboration pour actualiser des modules pour l'Enseignement pour Adultes !.....	8
1. Contexte	8
2. Pourquoi participer ?.....	9
3. Ce que vous devez créer.....	10
4. Un accompagnement sur mesure	11
5. Comment poser sa candidature ?	11
6. Quels sont les engagements respectifs ?	12
7. En synthèse.....	14
Annexes.....	15
Annexe 1 : contenu du formulaire de candidature	16
Annexe 2 : grille d'évaluation des projets relative à l'actualisation de modules existants.....	17
Annexe 3 : liste des projets existants à actualiser	18



Abréviations et acronymes

Acronyme / abréviation	Signification
AGCF	Arrêté du gouvernement de la Communauté française
APE	Agir pour l'enseignement ASBL
EA	Enseignement pour Adultes
SGNE	Service général du Numérique éducatif
UE	Unité d'enseignement ou unité de formation dans l'Enseignement pour Adultes
RCA IA	Référentiel de compétences en IA pour les apprenants, UNESCO, 2025



Dates importantes et échéances

Mois concerné	Date	
Dès publication de la circulaire		Ouverture du formulaire de dépôt des candidatures
Janvier 2026	14/01/2026 12h à 13h	Webinaire d'information à l'attention des directions d'établissement et des chargés de cours de l'EA. https://tinyurl.com/4kzyewx5
Janvier 2026	26/01/2026 13h à 14h	Webinaire d'information à l'attention des directions d'établissement et des chargés de cours de l'EA. https://tinyurl.com/5n8kwndv
Février 2026	08/02/2026	Clôture du formulaire de dépôt des candidatures
Février 2026	13/02/2026	Annonce des projets lauréats
Février 2026	17/02/2026	Journée d'accueil en présentiel
Mi-juin 2026	15/06/2026	Finalisation des projets
Été 2026		Mutualisation des projets



Documents à renvoyer

Document	Destinataire	Date limite de réception
Formulaire de candidature	https://forms.office.com/e/U6nT3Nrzhp	08/02/2026
Contrat de cession de droits d'auteur ¹	appel.ea@cfwb.be	16/03/2026

¹ Le contrat de cession de droits d'auteur sera envoyé après communication des lauréats



Personnes à contacter

➤ Service général du Numérique éducatif (SGNE)

La Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B) place le **numérique éducatif** au cœur de ses priorités. L'objectif ? Préparer le système éducatif aux profondes mutations de la société.

Le **Service général du Numérique éducatif** (SGNE) a été mis en place au sein de l'Administration générale de l'Enseignement (AGE) pour accompagner **l'intégration du numérique dans l'enseignement** en FW-B. Il intervient de manière transversale afin de soutenir les différents types et niveaux d'enseignement dans cette évolution.

Concernant l'Enseignement pour Adultes (EA), des initiatives ciblées visent à :

- **Renforcer les compétences numériques** de l'ensemble des acteurs de l'éducation afin qu'ils maîtrisent les outils numériques qui facilitent l'hybridation des apprentissages.
- **Garantir l'accès** aux équipements et aux contenus numériques essentiels.
- **Offrir à chaque apprenant des chances égales** de réussite et d'émancipation, en les formant pour devenir des citoyens responsables à l'ère du numérique.

Identité	Fonction	Matière	Coordonnées
Françoise Bols	Chargée de mission Coordinatrice des projets numériques au bénéfice de l'enseignement pour Adultes	Appels à collaboration, transitions numérique EA, Pix	appel.ea@cfwb.be



Lexique

Mot	Définition
Employabilité	Aptitude de chacun à trouver et conserver un emploi, à progresser au travail, et à s'adapter au changement tout au long de la vie professionnelle. (Source : International Labour Organization - OIT).
Enseignement hybride	Forme d'enseignement mixant des activités d'apprentissage en présentiel et à distance en exploitant différents outils pédagogiques et numériques permettant la communication, l'interaction et la collaboration avec et entre les étudiants. Ce mode d'apprentissage peut combiner des moments d'apprentissage synchrone ou asynchrone. L'enseignement hybride peut inclure l'enseignement comodal, c'est-à-dire un enseignement où coexistent de façon simultanée un apprentissage en présentiel et à distance.
Module interactif	Dispositif d'apprentissage engageant l'apprenant dans des processus actifs et permettant d'interagir avec les contenus, notamment à l'aide de supports numériques et/ou multimédias.
Mutualisation	La mutualisation consiste à partager des séquences d'apprentissage sur une plateforme commune pour que chacun puisse les réutiliser et les adapter.
Scénario pédagogique	Déroulement d'une activité d'apprentissage incluant la définition des objectifs, la planification des tâches, la description des tâches des apprenants et des modalités d'évaluation.
Séquence pédagogique hybride	Une séquence pédagogique hybride est une suite d'activités d'apprentissage (synchrone et/ou asynchrone) utilisant des ressources numériques (vidéos, exercices, etc.) accessibles sur une plateforme d'apprentissage en ligne. Les apprenants travaillent seuls ou en groupe, avec ou sans support en ligne, grâce aux outils numériques.
Unité d'enseignement ou de formation	Cours ou ensemble de cours qui sont regroupés parce qu'ils poursuivent des objectifs communs et constituent un ensemble pédagogique cohérent d'acquis d'apprentissage susceptible d'être évalué et validé.

Rejoignez cet appel à collaboration pour **actualiser** des modules pour l'Enseignement pour Adultes !

1. Contexte

L'Enseignement pour Adultes (EA) en Fédération Wallonie-Bruxelles s'efforce d'intégrer le numérique dans ses pratiques pédagogiques, comme en témoignent les nombreux appels à collaboration lancés depuis 2018. Malgré cela et un cadre réglementaire² en place, l'adoption des outils numériques et de l'hybridation des cours se heurte à des défis majeurs. Principalement, le **manque de compétences numériques** chez le personnel enseignant et le **manque de contenus pédagogiques digitaux de qualité** freinent cette transformation³.

Pour surmonter ces obstacles, un cadre pour la production et la diffusion des ressources pédagogiques est mis en place. Les nouveaux appels à collaboration intègrent désormais les préoccupations clés suivantes :

- **Mieux cibler les besoins** : Les thématiques des appels sont définies en fonction des enjeux actuels et à venir de l'EA, en lien avec les évolutions du marché du travail et les attentes des apprenants.
- **Renforcer la collaboration entre les différentes parties prenantes** : Ces thématiques sont définies en concertation avec des représentants des Fédérations de pouvoirs organisateurs, de Wallonie-Bruxelles Enseignement, de l'Administration et du Cabinet au sein d'un groupe de travail dédié.
- **Optimiser l'accès aux ressources** : Les ressources mutualisées sont rendues plus accessibles et plus faciles à utiliser pour tous les acteurs de l'EA.
- **Développer la mutualisation de ressources pédagogiques numériques** : La mutualisation permet de répondre aux besoins croissants dans plusieurs domaines et de réduire les inégalités d'accès à la formation.

Vous êtes chargé(e) de cours dans l'Enseignement pour Adultes ?

Vous avez envie d'actualiser des contenus pédagogiques numériques et utiles à toute la communauté éducative ?

Nous vous proposons de collaborer pour **l'actualisation, l'enrichissement et la mutualisation** de modules existants.

² [AGCF 21-12-2022](#)

³ [État des lieux de l'EPS](#) (APE, 2023)

2. Pourquoi participer ?

- **Valoriser votre expertise** : vos séquences pédagogiques seront mutualisées et diffusées à l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- **Recevoir une rémunération** : vous bénéficierez d'une rétribution de **20 périodes** pour l'**actualisation** d'un module interactif existant équivalant à deux périodes de cours.
- **Développer vos compétences numériques** : vous profiterez d'un accompagnement personnalisé, d'outils numériques et de ressources à votre disposition.
- **Contribuer à l'innovation pédagogique** : vous pourrez, si vous le souhaitez, intégrer l'intelligence artificielle de manière raisonnée dans vos séquences d'apprentissage.
- **Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et à l'emploi** : seuls les modules favorisant l'obtention du CESS et du complément CESS sont proposés pour cet appel.

3. Ce que vous devez créer

Actualisation de modules existants

Il s'agit d'un appel complémentaire au 11^e appel à collaboration ([circulaire 9624](#)), qui vise la création, l'actualisation et la mutualisation de séquences d'apprentissage interactives, alignées sur le cahier des charges en vigueur.

Un besoin d'actualisation des ressources existantes a été identifié. Cet appel à collaboration vise spécifiquement la **mise à jour de modules déjà créés** lors de précédents appels, afin de garantir leur pérennité et leur conformité aux exigences actuelles.

Sur base de la liste de modules sélectionnés par un groupe de travail coordonné par le SGNE, **33 modules sont proposés pour être actualisés**.

Ce lot de modules est en adéquation avec la thématique des 10^e et 11^e appels à collaboration (**CESS et complément CESS**) ainsi qu'avec les critères pédagogiques actuels.

Par dérogation à l'article 3 de l'AGCF du 08-09-2022, l'enseignant lauréat recevra une rétribution équivalente à **20 périodes**, puisque la base de la scénarisation et certains contenus sont fournis.



Actualisation d'un module pédagogique interactif sur une plateforme Moodle, afin de :

- ✓ Renforcer l'interactivité des séquences
- ✓ Correspondre aux exigences du cahier des charges actuel
- ✓ Aligner les contenus et les formats sur les standards pédagogiques actuels
- ✓ Assurer la compatibilité et l'optimisation des modules sur les nouvelles plateformes numériques du SGNE



Pour être recevable, le candidat devra être porteur du titre pédagogique requis ou suffisant en lien avec l'Unité d'Enseignement (UE).



La liste exhaustive des modules nécessitant une adaptation est détaillée dans l'annexe 3 de la présente circulaire.



En fin de projet et après validation de la part du SGNE, la séquence est mutualisée sur les plateformes et canaux de la FW-B.

4. Un accompagnement sur mesure

Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement sur mesure, incluant :

- **Une journée obligatoire en présentiel** pour se rencontrer et découvrir les outils et ressources proposés.
- Des **webinaires** ou des **ateliers facultatifs** pour appréhender la plateforme et les outils **Moodle** ainsi que les activités **H5P**, des ressources et outils essentiels.
- Un **accompagnement individualisé** à la création effectué par les référents de suivi du SGNE, la mise en place d'un calendrier de rencontres et d'activités de suivi régulier.
- Un **soutien technique et pédagogique**, par exemple, pour assurer la prise en main de l'environnement de production ou la création de vidéos pédagogiques.
- Un **cadre de travail structurant** : un cahier des charges détaillé pour assurer la cohérence et la mutualisation des contenus, une aide à la scénarisation, des grilles d'évaluation, et un espace de conseils et tutoriels pour une prise en main progressive des outils numériques.

5. Comment poser sa candidature ?

- Complétez le formulaire en ligne à l'adresse <https://forms.office.com/e/U6nT3Nrzhp>
 - ▶ Jusqu'au **8 février 2026**
- **Choisissez** le module à adapter parmi ceux proposés (annexe 3).
- Assurez-vous de respecter les **critères de qualité et les délais**
- **Pour toute question**
 - ▶ Envoyez un mail à appel.ea@cfwb.be

Participez à l'un des **webinaires** sur inscription via les liens suivants

- Le mercredi **14 janvier 2026** de 12h à 13h : <https://tinyurl.com/4kzyewx5>
 - Le lundi **26 janvier 2026** de 13h à 14h : <https://tinyurl.com/5n8kwndv>
- Annonce des lauréats au plus tard le **13 février 2026**.

Les projets déposés dans le cadre de l'actualisation de projets lauréats antérieurement conformes à l'article 5 de l'AGCF du 08-09-2022 seront évalués selon les indicateurs repris en annexe 2. Seuls les critères, tels que décrit à l'article 6 §3 de ce même décret et cohérents avec l'objectif du projet, feront l'objet d'une évaluation.

Le jury, dont la composition est reprise dans l'[AGCF du 08-09-2022](#), délibère sur la base d'un classement proposé par le SGNE et dans les limites budgétaires allouées.

6. Quels sont les engagements respectifs ?

Parmi les engagements explicités à l'article 8 de l'[AGCF du 08-09-2022](#), nous attirons l'attention sur les points suivants.

Les chargés de cours lauréats s'engagent à

- **Exploiter** au mieux les outils numériques mis à disposition, dont la plateforme de production (LMS Moodle).
- **Respecter** le cahier des charges et les délais.
- **Participer activement** à une des rencontres en présentiel organisées par les responsables des appels à collaboration du SGNE en présence d'autres lauréats.
- **Rencontrer régulièrement** son référent de suivi du SGNE selon un calendrier préétabli de manière bimensuelle et selon des modalités à convenir.
- **Partager leur expérience** au travers d'un témoignage filmé ou d'un partage lors d'événements dédiés.
- **Mutualiser leur séquence pédagogique** pour permettre à toute la communauté éducative d'en bénéficier.

Le SGNE s'engage à

mettre à disposition :

- Un **cahier des charges** précis comportant des critères pédagogiques communs à tous les projets lauréats, assurant ainsi une cohérence globale entre les productions.
- Un **environnement de création performant**, LMS Moodle, pour concevoir et structurer les séquences pédagogiques.
- Des **plateformes de diffusion et d'utilisation** des modules renouvelées, sécurisées, accessibles et ergonomiques.
- Un **accompagnement sur mesure**.
- **Des contenus pédagogiques** : un canevas utilisable lors de la scénarisation, des grilles d'auto-évaluation, un espace contenant des conseils et des instructions permettant une prise en main graduelle des outils numériques (tutoriels, exemples...), des ressources éducatives libres de droits.
- **Des canaux de communication** (notamment le catalogue de la plateforme e-classe⁴) pour valoriser les productions.

Les pouvoirs organisateurs veillent à

- **Signer** ou faire signer par délégation le **contrat relatif aux droits d'auteurs** qui autorise la mutualisation de la séquence.
- **Attribuer** les périodes au lauréat.

⁴ Voir [Circulaire 9390](#) du 10-12-2024 « e-classe dans l'enseignement de promotion sociale : un levier pour l'hybridation des apprentissages »



La livraison de la séquence finalisée, **test inclus**, doit être effectuée avant le 15 juin 2026.

La rétribution des 20 périodes de cours allouées aux enseignants lauréats s'effectue **en fin de projet et après validation de la part du SGNE uniquement**.

La rétribution est versée sur la **dotation de l'établissement** de rattachement, mentionné lors du dépôt de candidature, qui établit ensuite un **avantage au formulaire PS12** de l'enseignant lauréat.

En fin de projet et après validation de la part du SGNE, la séquence est mutualisée sur les plateformes et canaux de la FW-B.

7. En synthèse



Actualiser une sélection de modules existants, choisis en fonction des matières générales communes du CESS et du complément CESS et de leur adaptabilité afin d'en assurer la pérennité par :

- *la mise en conformité avec le cahier des charges ;*
- *l'alignement sur les pratiques numériques et pédagogiques actuelles.*

Durée : 2 périodes de cours, à raison de séquences de 15 à 30 minutes

L'enseignant lauréat est rétribué 20 périodes :

*1° après validation de la conformité du module par le SGNE ;
2° après réception de périodes sur la dotation de l'établissement ; et,
3° par l'avenant au contrat de travail de l'enseignant (PS12).*



Les enseignants et directions intéressés sont invités à assister à un des webinaires proposés :

- *Le mercredi 14 janvier 2026 de 12h à 13h
<https://tinyurl.com/4kzyewx5>*
- *Le lundi 26 janvier 2026 de 13h à 14h
<https://tinyurl.com/5n8kwndv>*

sur inscription préalable à l'évènement.



Les candidatures sont à déposer à l'aide du formulaire accessible

- **jusqu'au 8 février 2026**
- **à l'adresse <https://forms.office.com/e/U6nT3Nrzhp>**

Les projets lauréats sont communiqués au plus tard le 13 février 2026.



Annexes

N°	Titre de l'annexe
1	Contenu du formulaire de candidature
2	Grille d'évaluation des projets
3	Liste des projets à actualiser

Annexe 1 : contenu du formulaire de candidature

Le formulaire de candidature est accessible via le lien <https://forms.office.com/e/U6nT3Nrzhp>

La présente annexe décrit les différents champs à compléter.

Informations administratives :

- Nom et n° FASE de l'établissement
- Nom et prénom de l'enseignant
- Adresse courriel professionnelle de l'enseignant

Actualisation de modules existants

- Sélectionnez le ou les modules à actualiser dans la liste déroulante
- Précisez votre niveau de maîtrise de :
 - la plateforme de création de cours Moodle
 - des outils H5P
- Donnez les éléments qui sont, pour vous, indispensables pour un module de qualité

Déclarations sur l'honneur

- Connaissance du cadre à respecter explicité par la circulaire
- Engagement à respecter l'échéancier précisé dans la circulaire
- Signer une convention de cession des droits à la Communauté française
- Déclaration sur l'honneur de posséder le titre requis ou suffisant correspondant à l'UE mentionnée

Annexe 2 : grille d'évaluation des projets relative à l'actualisation de modules existants

1	La faisabilité et la mise en place de l'appel à collaboration dans le temps imparti		/20
	Expérience préalable du LMS Moodle		/10
	Expérience préalable du H5P Moodle		/10
2	Le respect des thèmes prioritaires définis pour l'appel à collaboration		/
	Critère non applicable		
3	La qualité du scénario pédagogique proposé		/
	Critère non applicable		
4	L'articulation de la séquence pédagogique à créer avec des séquences pédagogiques déjà mutualisées ou en cours de mutualisation		/
	Critère non applicable		
5	La diversité et la concordance des objectifs, activités et évaluations		/
	Critère non applicable		
6	L'adéquation des activités de la séquence avec les acquis d'apprentissages de l'unité d'enseignement		/
	Critère non applicable		
7	L'amélioration qualitative que pourrait apporter le projet à l'enseignement et aux apprentissages prodigués dans l'établissement concerné par la mise en œuvre des outils numériques		/20
	Intégration du module actualisé dans les pratiques pédagogiques <i>capacité du projet à s'inscrire durablement dans les usages pédagogiques de l'enseignement pour Adultes</i>		/20

Annexe 3 : liste des projets existants à actualiser

N°	Module à actualiser	DP
1	Anglais La prononciation	730212U11D2
2	Anglais Nombres et données chiffrées	730111U11D2
3	Anglais Quartier	730111U11D2
4	Anglais Vocabulaire d'entreprise	730293U32D2
5	Bureautique Autres fonctions dans un tableur	754603U32D1
6	Bureautique Fonctions courantes	754603U32D1
7	Bureautique Graphiques et mise en page dans un tableur	754120U21D1
8	[1] Bureautique La mise en page d'un document Word [2] + Word - La création de tableaux simples et complexes	754201U21D2 / 722001U21E2
9	Bureautique Mises en forme conditionnelles dans un tableur	754501U21D2
10	Bureautique Références en traitement de textes	754604U32D1
11	[1] Bureautique Styles en traitement de textes [2] + Le tableau en traitement de textes sous tous ses angles	754604U32D1
12	Bureautique Tables des matières en traitement de textes	754604U32D1
13	Communication Pitcher son projet en une phrase	823004U34D2
14	[1] Économie Économie sociale [2] + La société coopérative	718211U32D1 / 715601U22D3
15	Économie Rôle de l'entreprise de transport	251107U21D1
16	Économie appliquée Notions de base du compte de résultats	992006U35D1
17	Génétique Mécanismes de transmission des caractères héréditaires	020103U21D1
18	Informatique Recherches sur Internet	753236U21D2
19	Informatique de gestion Créer et de manipuler feuilles et classeurs	754501U21D2
20	Informatique de gestion Réalisation de différents graphiques dans Excel	754501U21D2
21	Informatique de gestion Réaliser des mises en forme de tableaux Excel	754501U21D2
22	[1] Math Graphiques et statistiques sur tableur [2] + Mise à niveau des notions de graphiques dans un tableur	013203U32D1 / 011106U11D1
23	Math Outils arithmétiques et algébriques - Consolider ses bases (secteur commercial)	011106U11D1 / 012330U21D1
24	Méthode Rigueur d'une démarche scientifique.	981020U36D1
25	Néerlandais En situation - Compréhension orale	730191U32D2
26	Néerlandais Environnement et habitat	730112U11D2
27	Néerlandais Gestion d'un appel téléphonique pour débutants	730191U32D2
28	Néerlandais La phrase 1	730111U21D2
29	Néerlandais La phrase 2	730111U21D2
30	Néerlandais Négation	730112U11D2
31	Néerlandais Om te + infinitif	730112U11D2
32	Néerlandais Premiers pas de grammaire néerlandaise 1	730111U21D2
33	Néerlandais Premiers pas de grammaire néerlandaise 2	730111U21D2